

# DE LA PLATE-FORME A LA GROTTTE DES FEES

## Le Journal du Comité de Quartier de Camplanier N°14 Hiver 2005-2006

### Meilleurs vœux à tous pour 2006

L'ensemble du Bureau du Comité de Quartier se joint à moi pour présenter à tous les habitants de Camplanier nos meilleurs vœux pour 2006. Après les dernières inondations de septembre et suite à la réunion que nous avons eue avec des représentants de la mairie le 8 octobre dernier nous pensions pouvoir vous présenter, en ce début d'année, un projet pour que notre chemin ne soit plus impraticable à chaque crue du cadereau. Hélas, comme vous pouvez vous en rendre compte dans notre lettre ouverte reproduite dans nos colonnes, aucun projet ne nous a encore été présenté à part un besoin pressant de la part des services techniques, de créer des zones de dégravement.

Et pourtant, la création une fois pour toutes d'une chaussée submersible et indestructible éviterait certainement de voir la SAUR pomper depuis maintenant 4 mois dans les canalisations de notre chemin et tout cela à quel prix !

Mais nous ne nous décourageons pas et sans arrêt nous allons interpellier notre municipalité afin d'obtenir satisfaction à notre juste revendication.

Pour cela nous sommes certains que nous pourrons compter sur la collaboration d'une grande majorité des habitants de Camplanier dans le cas où il faudrait démontrer notre détermination. Nous avons tout de même apprécié la réalisation d'un vrai trottoir sur le chemin vieux de Sauve qui permet ainsi aux piétons de circuler en toute sécurité et qui est beaucoup plus esthétique que les balisettes qui matérialisaient auparavant ce trottoir. Merci à Madame l'adjointe à la voirie qui nous avait indiqué que ce trottoir serait notre cadeau de Noël !!!

André CARRIERE  
Président



### PENSE- BÊTE :

Travaux de voiries : 04.66.70.75.32

Tags, Clear Channel : 04.66.04.88.88

Pensons à rafraîchir les branches de nos arbres qui dépassent sur la chaussée.

Nous sommes responsables des dommages qu'ils causent aux véhicules. En retour les gros engins les blessent à leur passage.

Le Quartier sur Internet : [http:// camplanier.skyblog.com](http://camplanier.skyblog.com)

Nous avons un panneau d'affichage pour toutes vos informations et propositions d'activités vers le quartier. (Au carrefour du chemin des Ecoliers)

*Si vous souhaitez animer une activité ou tout simplement la voir exister dans le quartier, contactez l'un des membres du Comité de Quartier pour que nous en discutons lors d'une réunion du Bureau.*

## LETTRE OUVERTE

Aux habitants du quartier de Camplanier.

En septembre 2005, des inondations touchaient une nouvelle fois notre quartier et le comité se mobilisaient pour essayer d'obtenir de la municipalité que la chaussée submersible, promise en 1990 après les inondations d'octobre 1988, soit enfin réalisée.



Lors de la réunion organisée le 8 octobre dernier au lieu dit « La Carrière », vous avez été nombreux à exprimer devant les élus votre volonté de voir enfin réglé, de manière globale et définitive, le problème des inondations de notre quartier.



Certes, Madame MARTIN, élue déléguée aux grands travaux, n'a pas promis des travaux autres que la remise en état sommaire qui était alors en cours. Néanmoins, elle s'est engagée à procéder à une étude technique visant à déterminer les aménagements qui seraient nécessaires et à en chiffrer le coût pour la collectivité.

Elle nous a, depuis, reçu le 29 novembre 2005, accompagnée de Monsieur MACORPS Directeur de la voirie et de plusieurs de ses collaborateurs.

Madame MARTIN a rappelé en préambule qu'elle n'avait pas l'intention de faire des promesses qu'elle ne pourrait pas tenir. Monsieur CHANTRIER, responsable de la voirie, nous a ensuite montré des plans (qu'il n'a pas été autorisé à nous confier à l'issue de la réunion....).

Ces plans identifiaient plusieurs zones de dégravement à aménager, c'est-à-dire des zones creusées en bordure du cadereau, jusqu'à 2 mètres de profondeur, dans lesquelles les graviers vont se déposer en cas de crue et qui sont ensuite facilement nettoyées par des engins mécaniques.

Ces zones se situeraient principalement :

- à l'emplacement de l'Espace des Fées dans l'Impasse de la Grotte,
- au droit du terrain de boules,
- sur l'ancienne carrière,
- devant le cimetière.

Les plans montraient ensuite que ces zones pouvaient être raccordées soit par une chaussée en béton soit par un fossé (aucun choix n'étant fait ni demandé) pour constituer un aménagement hydraulique de la partie de notre chemin en aval de l'Impasse de la Grotte.

Mais aucun profil en travers de cette chaussée en béton ou de ce fossé n'avait été étudié; aucun chiffrage de l'ensemble de ces aménagements n'avait été réalisé, ne permettant donc pas d'en évaluer la faisabilité.

**Néanmoins, il nous a été demandé à plusieurs reprises notre aval pour la réalisation des zones de dégravement.**

Sur ce sujet, sachez que nous avons réfléchi à cette question de manière collective à l'occasion d'une réunion du Bureau du Comité.

**Notre analyse nous conduit à penser que ces bassins de rétention sont nécessaires pour réduire les dommages en aval de notre quartier, mais ils ne régleraient rien des problèmes à l'intérieur du quartier.**

En effet, ces zones de dégravement, si elles sont effectivement utiles pour diminuer la quantité de gravats qui se concentrent au bout du chemin sur la route d'Alès, elles ne participent en aucun cas à la diminution des dégâts enregistrés sur la voirie de Camplanier.

Ces dégâts se manifestent uniquement par une érosion et un creusement de la voirie et non un apport de sédiments, la pente de notre chemin étant importante.

**Par conséquent, nous ne pourrions donner notre accord pour ces travaux que lorsqu'ils feront partie d'un programme global qui intégrera également les aménagements nécessaires à notre propre quartier, ce qui n'est absolument pas le cas aujourd'hui.**

Avant de nous quitter, Madame Martin nous invitait à nous revoir en mars 2006.

En conclusion, nous regrettons de ne pouvoir vous présenter, comme nous nous y étions engagés le 8 octobre à la "Carrière", la faisabilité d'un projet de chaussée non pas submersible, mais indestructible (il nous a été encore rappelé que notre chaussée était de toute manière submersible).

Il apparaît que le projet actuel de la municipalité sera de réaliser dans notre quartier uniquement des travaux (les zones de dégravement) utiles aux autres, ce qui ne nous satisfait pas du tout.

Le bureau du comité

**Le bureau du Comité de Quartier vous proposera**

Une journée du mois de mai en randonnée.  
Une soirée compte-rendu de voyage.  
Une rencontre avec un écrivain nîmois.



# Grand loto

**14 quines**

Samedi 11 février 2006

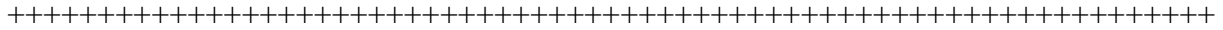
**14 h 30**

**Salle de l'Ecole de la Cigale**

Chemin de l'auberge de la jeunesse

(Contacter un membre du Bureau pour un transport éventuel)

*La galette des rois sera offerte à l'entracte*



## Recette des croquants craquants

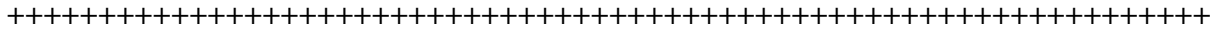
- 1 bol de sucre
- 1 bol de farine
- 1 bol d'amandes concassées (entières avec peau)
- 3 oeufs

Mélanger le tout avec un parfum (fleur d'oranger, vanille...) et du zeste de pamplemousse ou citron, puis étaler sur 1 ou 2 cm sur un papier sulfurisé beurré.

Faire cuire à thermostat 6 pendant ¼ d'heure environ dans un four préchauffé depuis ½ heure.

Découper en biscuits rectangulaires en sortant du four (une fois froid c'est impossible !!)

Bon appétit !!!



*Nous souhaiterions retrouver un exemplaire du livre ci-dessous qui nous a été prêté par un ami. Il présente une chronique qui nous concerne tous en temps que nîmois et habitants de Camplanier. Une copie de cet exemplaire pourrait circuler à la demande et être l'objet d'une soirée d'échange à la belle saison.*

